

**La nouvelle rentrée scolaire 2024 approche !!!  
Pensez à faire votre demande de titre de transport et  
retournez le dossier dûment complété  
avant le 31 juillet 2024**

St Martin du  
Tertre

**CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES**

**Le cachet de l'établissement scolaire est obligatoire uniquement pour les nouvelles demandes** (si votre enfant avait une carte optile l'an passé le dossier peut être envoyé sans le tampon de son établissement à titre exceptionnel)

- collégiens et lycéens avant BAC **de moins de 18 ans** au 2 septembre 2024
- uniquement un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 2 Septembre 2024 au 5 juillet 2025.
- habiter à plus de 3kms de l'établissement scolaire (kms évalués sur la base d'un trajet effectué à pieds)

<b>Carte OPTILE Collège</b>	<b>Carte OPTILE Lycée</b>
Tarif carte Optile collégiens <b>82,93 € à l'ordre de KEOLIS</b>	Tarif carte Optile lycéens <b>83,99 € à l'ordre de KEOLIS</b>



Pour tout dossier déposé après le 31 octobre, il ne sera plus possible d'obtenir la carte sauf en cas de changement d'établissement scolaire ou de déménagement.

Dossier à renvoyer ou déposer à l'adresse suivante →

**KEOLIS Service Scolaire  
3 chemin Pavé  
95340 BERNES SUR OISE  
knvo-servicesolaire@keolis.com**

**CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE IMAGINE R SCOLAIRE**

- collégiens ou lycéens (de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale inclus)
- voyages illimités sur les zones Navigo, toute l'année.
- valable du 1er septembre 2024 au 30 septembre 2025.



<b>Titre de transport</b>	<b>TARIFS</b>
Carte Imagine R collégiens	<b>SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE</b>
Carte Imagine R lycéens	<b>SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE</b>
Carte Imagine'R JUNIOR enfant de moins de 11 ans au 31/12/2024	<b>24,40 €</b>

**Pour obtenir votre carte, merci de vous rendre sur le site internet [www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com)**